

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2010

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 8 novembre 2010 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 3 novembre 2010.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, et Gilbert SEYLLER.

Rachel GRUSSENMEYER arrive à 20h30

Absents excusés : Eric MEMHELD, donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN  
Jean-Michel STIRMEL

Secrétaire de séance : Michaël MULLER

Assistantes déléguées au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 27 septembre 2010
2. Finances/Budget
  - a) Location des clubs house des associations locales
  - b) Recrutement d'un agent recenseur supplémentaire
  - c) Décisions modificatives
  - d) Péricolaire
3. Investissements :
  - a) Achat d'un déshumidificateur pour la cave de la mairie
  - b) Achat d'une armoire réfrigérée pour la salle polyvalente
  - c) Remplacement d'extincteurs et compléments de protection
  - d) Réaménagement de voiries/trottoirs
  - e) Achat d'illuminations de Noël
  - f) Remplacement poteau d'incendie Rue de l'Eglise
  - g) Réalisation de marquages au sol

4. Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche
  - a) Travaux supplémentaires pour le lot 3 - Réseaux secs
  - b) Indemnisation suite à dégât dans un champ de maïs
  - c) Option TVA
5. Urbanisme
  - a) Création d'un alignement Rue des Dahlias
  - b) Nom pour une nouvelle rue
  - c) Projet de cessions – 47 rue de Hilsenheim
6. Divers
  - a) Droit de préemption
  - b) Transfert des baux ruraux et baux classiques
  - c) Benne à vêtements
  - d) Demande de subvention pour vin d'honneur

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 27 septembre 2010**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 27 septembre 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Finances/Budget**

### **a) Location des clubs house des associations locales**

Comme déjà délibéré le 1<sup>er</sup> février 2010 pour le FCW, et en raison de problèmes de sous location par l'association, non autorisée pour un bien public, il est proposé que le club house du pétanque et son éventuelle location soit géré par la commune ainsi que les droits de location.

Les tarifs pour la location du club house du pétanque sont les mêmes que pour la petite salle de la salle polyvalente, soit actuellement 75 € pour des gens de Wittisheim et 150 € pour les extérieurs. Un chèque de caution de 200 € sera demandé. L'effectif de ce club house sera de 25 personnes maximum. L'utilisation par l'association reste prioritaire pour ses activités en relation exclusive avec l'objet social.

Cette délibération est valable pour tous les locaux communaux.

Adopté à l'unanimité.

### **b) Recrutement d'un agent recenseur supplémentaire**

Suite au découpage de la commune pour définir les secteurs à recenser, il est nécessaire de créer un 4<sup>ème</sup> secteur (3 en 2006), chacun des secteurs devant comporter 200 logements, ou environ 500 personnes à recenser. Par conséquent, il est proposé d'approuver le recrutement d'un agent recenseur supplémentaire.

Adopté.

### **c) Décisions modificatives**

Il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

Amortissement lié au POS : (rattrapage 2008, 2009 inclus)

- Virement de crédits du C/6875 au C/6811-042 pour un montant de 9 200 €
- Vote de crédits au C/2802-040 en recette pour 3 200 € et au C/2188 à l'opération 650 « Aménagement urbain », en dépenses pour un montant de 3 200 €.
- Vote de crédits au C/2802-040 en recette pour 6 000 € et au C/2151 à l'opération 664 « Réaménagement de voiries », en dépenses pour un montant de 6 000 €.

Insertion travaux mairie :

- Vote de crédits au compte de dépenses 21311-041 pour un montant de 1 724 €
- Vote de crédits au compte de recettes 2033-041 pour un montant de 1 724 €

Crédits supplémentaires pour l'opération « pose d'enrobés sur chemins ruraux »

- Virement de crédits du compte de dépenses c/6182 pour un montant de 22 500 € à l'opération 663, C/2151

Pour le lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche

- Virement de crédits du compte de dépenses 16874 au compte de dépenses 001 pour un montant de 94,41 €

Adopté.

#### **d) Périscolaire**

Une enquête sur le périscolaire a été réalisée par la Communauté de Communes du Grand Ried en septembre dernier pour évaluer les besoins pour les communes de Bindernheim Wittisheim et Sundhouse, Justin FAHRNER en a fait le bilan.

Il a relaté également les divers débats ayant eu lieu sur le sujet à la Communauté de Communes du Grand Ried depuis 2008. La commune de Sundhouse ouvre un périscolaire dans la Maison de l'Enfance en septembre 2011, pour Hilsenheim, c'est également en projet.

Pour Wittisheim, il est proposé de prévoir un bâtiment pouvant accueillir 20 enfants mais avec une occupation estimée à 15 enfants pour la première année, l'idéal étant de pouvoir être opérationnel dès la rentrée 2011.

La municipalité s'est rendue à Sundhouse pour visiter le chantier de la nouvelle école puis une délégation du Conseil Municipal s'est rendue à Lièpvre pour visiter une crèche. Ces deux bâtiments sont des constructions de type industrialisé. Ils offrent l'avantage de bénéficier d'un bâtiment moderne. Ils répondent aux exigences en matière d'isolation et sera classé en BBA (Bâtiment Basse Consommation) avec une mise en œuvre rapide. Dans ce cas, l'ouverture du périscolaire à Wittisheim peut être envisagée en septembre 2011. L'investissement sera porté par la commune de Wittisheim et le fonctionnement du service par la Communauté de communes du Grand Ried. La répartition des autres frais type chauffage, eau, électricité et entretien seront discutés pour un prorata entre Wittisheim et Bindernheim.

Après réponse aux différentes questions posées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'opter pour ce type de construction pour le bâtiment périscolaire.

Il autorise le Maire à lancer un appel d'offre aux architectes et à signer le marché de mission de maîtrise d'œuvre avec celui qui sera retenu par la Commission d'Appel d'Offre.

Adopté.

Il est indispensable de faire valider cette option lors du prochain conseil de la Communauté de Communes du Grand Ried, dans le cadre de la délégation de service public. Une demande de subvention sera faite auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin. Le projet sera inscrit au Contrat de Territoire du Conseil Général du Bas-Rhin.

Adopté.

### **3. Investissements**

#### **a) Achat d'un déshumidificateur pour la cave de la mairie**

Il est proposé d'approuver l'achat d'un déshumidificateur pour la cave de la mairie, raison de problèmes d'humidité qui risquent d'endommager le serveur informatique installé à la cave. Cet achat sera fait auprès de la société la mieux disante, Heim de Hilsenheim pour un montant de 1 544,19 € HT soit 1 846,85 € TTC (OP220, C/21311).

Adopté.

### **b) Achat d'une armoire réfrigérée pour la salle polyvalente**

Des devis ont été sollicités pour l'achat d'une armoire réfrigérée à la salle polyvalente dont le détail se présente comme suit :

Entreprise	Caractéristiques techniques	Prix HT	Prix TTC
<u>Cuisinelles</u>	Armoire réfrigéré positive, 1400 Litres, 2 portes, tout inox Dim : l 1440xp825xh2095	1 990.00 €	2 380.04 €
<u>Froid Gerber</u>	Armoire réfrigéré positive, 1400 Litres, 2 portes, tout inox Dim : l 1440xp895xh2040	2 420 € car 10 % remise sur prix HT	2 894.32 €
<u>Comptoir Hôtelier</u>	N'a pas répondu à l'offre		

Après discussion et après avoir examiné les caractéristiques techniques des deux propositions, les conseillers décident de retenir le mieux disant, Cuisinelles pour la somme de 1 990 € HT soit 2 380, 04 € TTC.

Adopté.

### **c) Remplacement d'extincteurs et compléments de protection**

Suite à la visite annuelle de contrôle des d'extincteurs et des compléments de protection, Klein Protection Incendie a fait une proposition pour le remplacement d'extincteurs vétustes à l'église, à la maternelle dans la chaufferie, et des extincteurs supplémentaires au club house du pétanque, vestiaires football et salle polyvalente. Il est proposé d'approuver ce devis d'un montant de 618 € HT soit 739,13 € TTC (OP 54, C/21568).

Adopté.

### **d) Réaménagement de voiries/trottoirs**

STRADA, titulaire du marché de réaménagement de voiries et de trottoirs (séance du CM du 28/09/2009 pour la somme de 9 410 € HT soit 11 254,36 € TTC) a procédé à la mise à jour de son devis initial suite à des demandes en mairie de particuliers. Les points suivants ont été rajoutés :

- 7, 30, 30B, 34, et 42 rue de Sundhouse
- 29 rue des Sœurs
- Devant la Mer Noire
- Trottoir devant chez Chaussures LOOS
- Rue Lucien Baumlin suite à affaissement
- Route de Muttersholtz
- 29 rue de l'Etang

Pour un montant de 6 414,80 € HT soit 7 672,10 € TTC.

Totalité de l'opération : 15 824, 80 €HT soit 18 926,46 € TTC. (OP 664, C/2151)

Adopté.

### **e) Achat d'illuminations de Noël**

Il est proposé de faire l'acquisition d'une nouvelle illumination de Noël pour la façade de l'église, en remplacement de l'ancienne qui est cassée, après 40 années d'usage. L'ancienne illumination, très populaire dans l'esprit de tous les Wittisheimois, représentait un ange, et faisait l'unanimité, c'est pourquoi il est proposé de la remplacer par une illumination similaire. Des demandes ont été faites auprès de deux sociétés pour une illumination quasi identique, il s'agit de la société RODE ILLUMINATIONS basée à Saint Front de Pradoux (24) et de la société DOVAL de Sélestat.

Après débat et hésitations entre l'illumination représentant un ange avec une bougie à la main (offre DOVAL – 480 € HT) et un autre jouant de la flûte (RODE ILLUMINATIONS – 720 € HT), la majorité s'est portée pour celui qui a une bougie à la main (offre DOVAL – 480 € HT), plus adapté en raison de son emplacement, sur la façade de l'église. Des ampoules (au nombre de 400) seront également commandées en remplacement d'anciennes usagées pour un montant de 956,80 € HT. (OP 21, C/2188).

Adopté.

### **f) Remplacement poteau d'incendie Rue de l'Eglise**

Suite à une fuite, il est nécessaire de remplacer le poteau d'incendie situé rue de l'Eglise, à proximité du magasin « Chaussures LOOS ». Des devis ont été sollicités auprès de STRADA et WENDLING. Seul STRADA ayant répondu, il est proposé de lui confier ces travaux pour la somme de 2 960 € HT soit 3 540,16 € TTC.

Adopté.

### **g) Réalisation de marquages au sol**

Des devis ont été sollicités pour la réalisation de marquages au sol sur la sortie des chemins ruraux vers Hilsenheim, vers Bindernheim et vers Muttersholtz, et pour les stationnements rue de l'Eglise et rue de Muttersholtz. Une seule entreprise a répondu à l'offre, il s'agit de la société « Signalisation, nouvel horizon » de Bischheim (67800) :

- Pour la sortie des chemins ruraux vers Hilsenheim, vers Bindernheim et vers Muttersholtz pour un montant de 450 € HT soit 538, 20 € TTC. (OP 663, C/2128)
- pour les stationnements rue de l'Eglise et rue de Muttersholtz pour un montant de 500 € HT soit 598 € TTC. (OP 650, C/2128)

Adopté.

## **4. Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche**

### **a) Travaux supplémentaires pour le lot 3 - Réseaux secs**

Des travaux supplémentaires pour prévus pour le lot 3, réseaux secs dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement. L'entreprise Vigilec Hatier de Sélestat a établi un devis comprenant :

- Des modifications ou de nouveaux branchements pour 4 terrains de particuliers (Helfter, Orihuella, Hauss et Collin)
- L'ajout de 2 candélabres supplémentaires sur le chemin piétonnier et un à l'angle de la rue du Ruisseau

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce devis d'un montant de 6 880,45 € soit 8 229,02 € TTC.

Adopté.

### **b) Indemnisation suite à dégât dans un champ de maïs**

Durant les travaux de pompage dans le Quellgraben lors des travaux de déviation de conduites d'assainissement au lotissement 4<sup>ème</sup> tranche au cours du mois de juin, une partie du champ de maïs a été inondée du fait du débordement du ruisseau. Il est proposé de dédommager le particulier de la manière suivante :

- Surface endommagée d'une superficie de 10 ares
- Prix actuel du quintal de maïs : 18,50 €
- Soit 10 ares x 18,50 € = 185 € TTC de dédommagement qui seront versés.

Adopté.

### **c) Option TVA**

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2010, le Conseil Municipal avait décidé par délibération de ne pas soumettre le lotissement à TVA. Or, avec la parution du décret du 11 mars 2010, cette délibération n'est plus valable, la commune est dans l'obligation de soumettre le lotissement à TVA. Il convient donc de prendre acte de ce changement. Le prix de vente de l'are de terrain est de 12 541, 81 € HT soit 15 000 € TTC. L'acquéreur devra payer 5,09 % de droits de mutation. Les candidatures seront validées par le Conseil Municipal lors de la séance du mois de décembre 2010.

## **5. Urbanisme**

### **a) Création d'un alignement Rue des Dahlias**

Lors de la séance du 27 septembre 2010, le Conseil Municipal, dans le cadre de l'alignement de la rue des Dahlias, avait donné son accord pour la cession d'une parcelle de 0,71 ares à l'euro symbolique par Mme Chantal BILGER et autorisé la Maire à signer les actes notariés. La construction d'une clôture avait été évoquée. Des devis ont été sollicités auprès de trois entreprises : Wendling SARL, Gérard JEHL, et STRADA d'après le cahier des charges suivant : démolition du mur existant, décapage de terre végétale, confection de longrines, remblaiement, élargissement de la rue ainsi que le revêtement etc...

Seules ces deux dernières ont répondu à l'offre, STRADA pour un montant de 7 161,68 € HT soit 8 565,36 € TTC et Gérard JEHL pour un montant de 7 194,85 € HT soit 8 605, 06 € TTC. IL est proposé de retenir le mieux disant, STRADA de Sundhouse pour ces travaux qui seront inscrits au budget primitif 2011 et réalisés en 2011.

Adopté.

### **b) Nom pour une nouvelle rue**

Dans le cadre de la création du lotissement du Vieux Chêne rue de Hilsenheim et formant une impasse, il est proposé de nommer cette impasse « Impasse du Vieux Chêne ».

Adopté.

### **c) Projet de cessions – 47 rue de Hilsenheim**

Lors de la transaction pour la vente de l'habitation sise 47 rue de Hilsenheim ; le Maire a émis certaines remarques:

- d'une part la volonté de la commune d'améliorer de la visibilité pour la sortie de la rue du Moulin sur la rue de Hilsenheim et de créer d'autre part un alignement (à définir) pour assurer un trottoir d'une largeur règlementaire rue de Hilsenheim.
- Par ailleurs, les plantations qui bordent la propriété ne respectent pas les règles du Code Civil pour les raisons suivantes :
  1. Hauteur supérieure à 2 mètres
  2. Empiètement sur le trottoir
  3. Plantés sur le domaine public par rapport à la délimitation parcellaire

Le Maire a rencontré les futurs acquéreurs pour discuter de ces divers points qui seront mentionnés dans l'acte de vente réalisé par le notaire. Le cabinet de géomètres a réalisé un plan proposant une cession éventuelle entre la commune et les vendeurs qui soit profitable à tous. Il est demandé aux membres du Conseil d'approuver cette cession et d'autoriser le Maire à signer les actes notariés qui s'y rapportent.

Adopté.

Remarque : en 2011, la commune en profitera pour aménager le trottoir et créer un îlot pour faciliter la circulation à cet endroit.

D'autre part, les frais de bornage sont à charge de la commune mais les frais de réalisation du Procès-Verbal d'arpentage seront partagés par moitié avec les vendeurs selon une convention à établir.

Adopté.

## **6. Divers**

### **a) Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De Mme Monique HILS à M. Denis BOUSTER, pour les terrains situés section 7, parcelles 281/169 et 284/171, Oberfeld et rue du Schlittweg et d'une superficie de 310m<sup>2</sup>.
- De Mme Augusta SEYLLER née RIEHLING à M. Marco GUTAPFEL, pour l'habitation située section 22, parcelle 918/152, 47 rue de Hilsenheim et d'une superficie de 857m<sup>2</sup>.

### **b) Transfert des baux ruraux et baux classiques**

Il est proposé d'approuver le transfert :

- des baux ruraux (Association Foncière, Kreuzmatten 28,29 ares)
- des baux classiques (commune de Wittisheim, Allemend (255,82a), Kreutzmatten (317,45a) et Krebsmatt (59a))

de Mme Christiane STEHLE née DICK à son fils Denis STEHLE.

Adopté.

### **c) Benne à vêtements**

La benne à vêtements exploitée actuellement et depuis 1998 par COLTHAB sise sur le parking de l'école sera retirée et remplacée par une benne mise en place par Emmaüs de Scherwiller, qui exploitera désormais cette benne. Cette décision résulte d'une demande d'Emmaüs à la CCGR de s'implanter dans le secteur.



**d) Demande de subvention pour vin d'honneur**

L'association des arboriculteurs sollicite une subvention de la commune pour la prise en charge des frais de vin d'honneur à l'occasion de l'inauguration de l'atelier de pressage le 6 novembre dernier. Il est proposé de verser comme à l'accoutumée, 100 € sur présentation des justificatifs des frais engagés.

Adopté.

**e) Distribution des rapports de la Commission Voirie du 30/10/2010**

Les rapports de la Commission Voirie du 30 octobre 2010 ont été distribués à l'ensemble des conseillers.

**f) Stationnement devant le Crédit Mutuel**

Le problème du stationnement des véhicules devant le Crédit Mutuel est évoqué, en cas de forte affluence, il n'y a plus de place pour se garer. L'idée de créer des zones bleues pour le stationnement est évoquée.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22h15.**

Le Secrétaire de séance,  
Michaël MULLER.

Le Maire,  
André KRETZ.